

Hauts-de-France, Somme  
Le Crotoy  
quartier du Bourg  
rue de l' Eglise

## Ancien établissement de bains chauds Guerlain et Grand Hôtel du Crotoy (détruit)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA80001246

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2003, 2016

Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature la Côte picarde, patrimoine de la villégiature Villégiature et tourisme en Hauts-de-France

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : établissement de bains, hôtel de voyageurs

Précision sur la dénomination : établissement de bains chauds

Appellation : Grand Hôtel

Parties constituantes non étudiées : communs, cour, conciergerie

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1985, AS, 110

### Historique

Entre 1846 et 1850, le parfumeur parisien Pierre-François Guerlain achète deux terrains afin d'y établir un établissement de bains. En 1846, il avait obtenu la concession d'un terrain communal, plus à l'ouest, dont la position ne lui convenait pas : non seulement la mer était trop éloignée mais les constructions auraient été trop soumises aux vents, au risque d'ensabler l'édifice. Enfin, la proximité et la concurrence des bains Fanthomme n'enchantent pas Guerlain (AD Somme ; 99 O 1321). C'est donc plus près du port qu'est établi l'établissement, en 1850 (document d'archives). Le Crotoy d'hier (1988) attribue les plans à l'architecte Rabin. Florentin Lefils en donne une description en 1860 (annexe). Après la mort de Guerlain en 1864, l'établissement de bains est complété d'une première aile dans la cour et devient le Grand Hôtel appartenant à Jean-Baptiste Delant. Le recensement de 1881 indique qu'il y réside avec sa famille, une cuisinière et une femme de chambre ainsi que deux pensionnaires. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'hôtel est repris par Emile Borderie (recensement de 1906) et agrandi, puis transformé en hôpital temporaire durant la première guerre mondiale. Une vue des années 1930 montrent un édifice rénové sur des plans attribués à l'architecte Vanhulle, qu'on peut situer vers 1925.

Les cartes postales anciennes montrent qu'à l'origine l'édifice comprend une demeure avec cour antérieure à pavillons encadrant le portail d'accès (rue de l'Eglise) et une vaste terrasse côté mer. Une rampe (au nord) et un escalier (au sud) permet de descendre sur la plage depuis la terrasse. Des abris sont ménagés sous la terrasse.

La demeure est composée d'un corps central à étage carré et étage de comble accosté de deux pavillons en rez-de-chaussée. La demeure présente des façades sur cour et sur mer à trois travées surmontée d'un fronton cintré. Côté mer, le niveau du rez-de-chaussée est précédé d'une véranda formant terrasse à l'étage. Côté cour, deux bow-windows (formant balcon à l'étage) prolongent les travées latérales et encadrent l'entrée principale. Le gros-œuvre est en pierre et remplissage de brique, couvert d'un toit à longs-pans brisés et pignons découverts.

Un second bâtiment est construit perpendiculairement en limite nord de la parcelle. Il compte deux étages carrés et un étage de comble et présente une façade sur cour à cinq travées. La façade sur cour présente un balcon filant à balustres en maçonnerie. Le bâtiment est flanqué d'une tour côté mer.

Avant la première guerre mondiale, les deux pavillons sont remplacés par des ailes à étage carré et toit terrasse, construites en pans de bois hourdé en briques ; celle du nord reliée au bâtiment secondaire de la cour.

Vers 1925, l'hôtel fait l'objet d'une importante rénovation visant à homogénéiser les différentes étapes de construction. Les frontons sont supprimés et l'ensemble est couvert d'un toit à la Mansart.

L'ensemble des bâtiments est détruit au cours de la seconde guerre mondiale.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle, 4e quart 19e siècle, 2e quart 20e siècle (détruit)

Dates : 1850 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Rabin (architecte, attribution par travaux historiques, ?), Roger Vanhulle (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Pierre-François Guerlain (commanditaire, attribution par source)

## Description

### Éléments descriptifs

### Typologies et état de conservation

Typologies : hôtel ; type grand hôtel ; mutation

État de conservation : détruit

### Décor

Techniques : sculpture

Représentations : fronton

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99 O 1321. **Le Crotoy, travaux communaux, acquisitions, aliénations (avant 1869).**
- AD Somme. Série P ; 3 P 228/9. **Le Crotoy, matrices des propriétés bâties (1882-1911).**  
case 211
- **Guide pratique des familles aux bains de mer. Plages du Nord, de Normandie, de Bretagne et de Vendée.**  
Paris : La Fare, 1895.

### Documents figurés

- **Nouvel établissement des bains de mer du Crotoy, bâti par M. Guerlain**, dessin aquarellé, d'après nature, par Macqueron, 16 septembre 1856 (B.M. Abbeville ; Rue 207).
- **31 - Le Crotoy, le Grand Hôtel**, carte postale, par Coulon-Delong éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).
- **114. Le Crotoy. Intérieur du Grand Hôtel (Roger Vanhulle arch.)**, L. L., 2e quart 20e siècle (coll. part.).

### Bibliographie

- **Le Crotoy d'hier. Vie quotidienne au Crotoy de 1860 à 1940.** Saint-Valery-sur-Somme : Chemins de traverses, 1988.  
pp. 129-131
- LEFILS, Florentin. **Histoire de la ville du Crotoy et de son château.** Paris : Le Livre d'Histoire, 1996.  
Réimpression de l'édition originale publiée à Abbeville : Housse, 1860.  
pp. 267-268

## Liens web

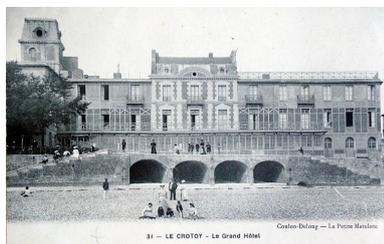
- Nouvel établissement des bains de mer du Crotoy, bâti par M. Guerlain, dessin aquarellé, d'après nature, par Macqueron, 16 septembre 1856 (B.M. Abbeville ; Rue 207). : [http://www1.arkhenum.fr/bm\\_abbeville\\_macqueron/\\_app/visualisation.php?id=10815](http://www1.arkhenum.fr/bm_abbeville_macqueron/_app/visualisation.php?id=10815)

## Annexe 1

### Description du Grand Hôtel du Crotoy par Florentin Lefils, 1860

"Cette construction, qui a les prétentions d'imiter le style Louis XV, a des défauts et des inconvénients qui nuisent à sa destination. C'est un palais, mais qui convient à une famille plutôt qu'à un établissement destiné à recevoir des baigneurs. Il y avait au Crotoy plusieurs emplacements où, avec une dépense dix fois moindre, on eut avec une sage économie fondé un établissement vaste, spacieux, commode et parfaitement approprié à l'usage des bains de mer. Ici, c'est un édifice d'un style lourd et peu gracieux, composé de deux étages ; une terrasse élevée sur des grottes voûtées s'étend du côté de la mer où la vue, portant sur toute la partie inférieure de la baie, est admirable. De chaque côté de la terrasse se dressent les cabines des baigneurs. L'établissement, dans ses proportions exiguës, convient plus à une maison particulière qu'à une réunion de baigneurs ; on y est à l'étroit et trop resserré pour avoir ses aises. Le salon est beau, avec son plafond doré et ses immenses glaces, mais c'est un passage qu'il faut nécessairement traverser pour aller dans d'autres pièces. Ajoutez à cet inconvénient, que les portes à deux battants n'ouvrent que d'un seul côté, ce qui est très incommode pour les dames qui ne peuvent y passer sans endommager leur toilette. Cette exigüité du corps de bâtiment nécessitait d'autres constructions ; on éleva sur un des côtés de l'établissement, une bâtisse qui contient une vaste salle à manger et des chambres à coucher ; mais l'effet en est peu gracieux. Le jardin est trop petit. L'entrée avec sa belle grille serait d'un bon effet si le monument était plus élevé ; vu de ce côté, il est écrasé et perd tous les avantages de la position qu'il a du côté de la mer. Il est à croire que l'établissement des bains de mer du Crotoy sera acquis un jour par quelque riche personnage qui voudra en faire un pied à terre". Extrait de : LEFILS, Florentin. **Histoire de la ville du Crotoy et de son château**. Paris : Office d'édition du livre d'histoire, 1996, fac-similé de 1860, pp. 267-268.

## Illustrations



Le Grand Hôtel, carte postale,  
1er quart 20e siècle (coll. part.).  
Repro. Monnehay-  
Vulliet Marie-Laure  
IVR22\_20048000111NUCAB



L'immeuble construit à l'emplacement  
de l'établissement Guerlain.  
Phot. Elisabeth Justome  
IVR22\_20058003761NUCA



La rampe d'accès à la plage, seul  
vestige conservé de la terrasse  
du Grand Hôtel du Crotoy.  
Phot. Elisabeth Justome  
IVR22\_20058003762NUCA



Vue de détail de la maçonnerie  
des rampes d'accès à la plage.  
Phot. Elisabeth Justome  
IVR22\_20058003763NUCA

## **Dossiers liés**

### **Dossiers de synthèse :**

Les établissements de bains et cabines de bain de la Côte picarde (IA80001523)

Les établissements hôteliers et les pensions de famille de la Côte picarde (IA80001525)

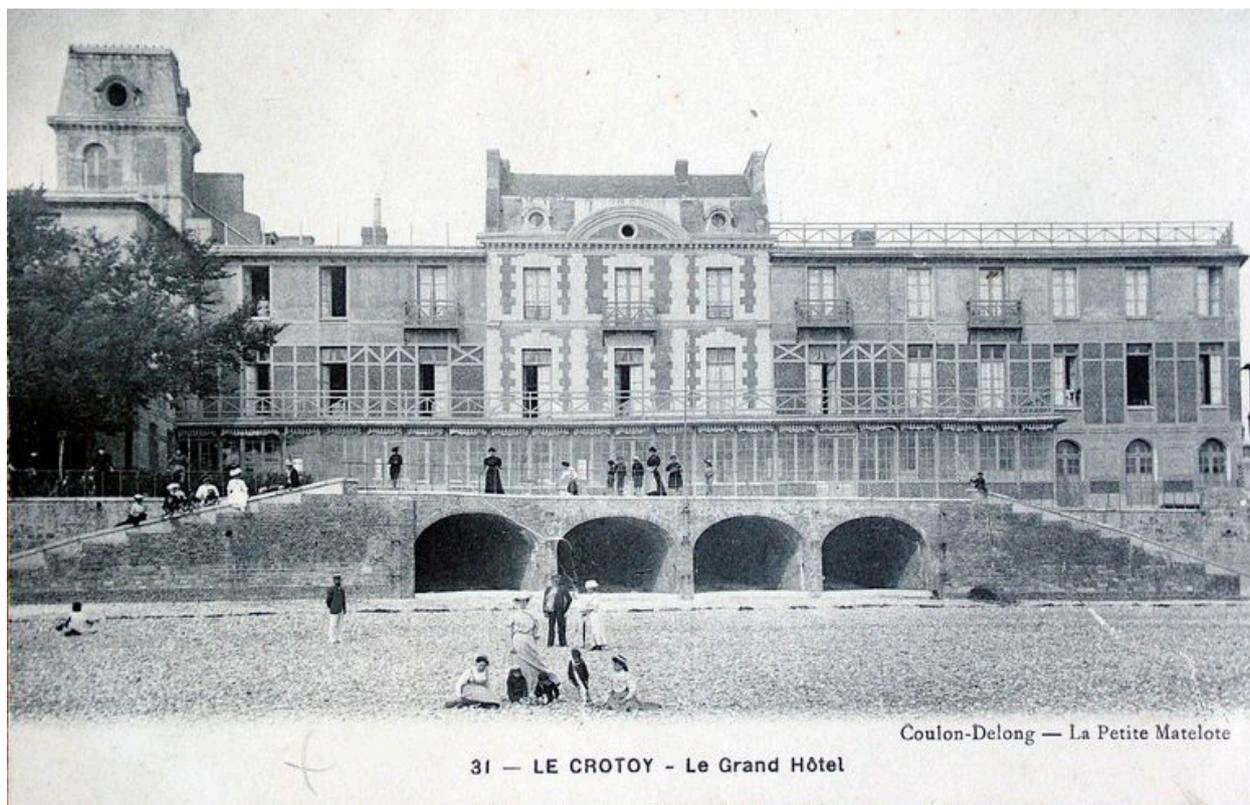
### **Oeuvre(s) contenue(s) :**

#### **Oeuvre(s) en rapport :**

Ancienne place forte et ville du Crotoy, actuellement quartier du Bourg (IA80001709) Hauts-de-France, Somme, Le Crotoy, quartier du bourg

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Justome, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI



Le Grand Hôtel, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22\_20048000111NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

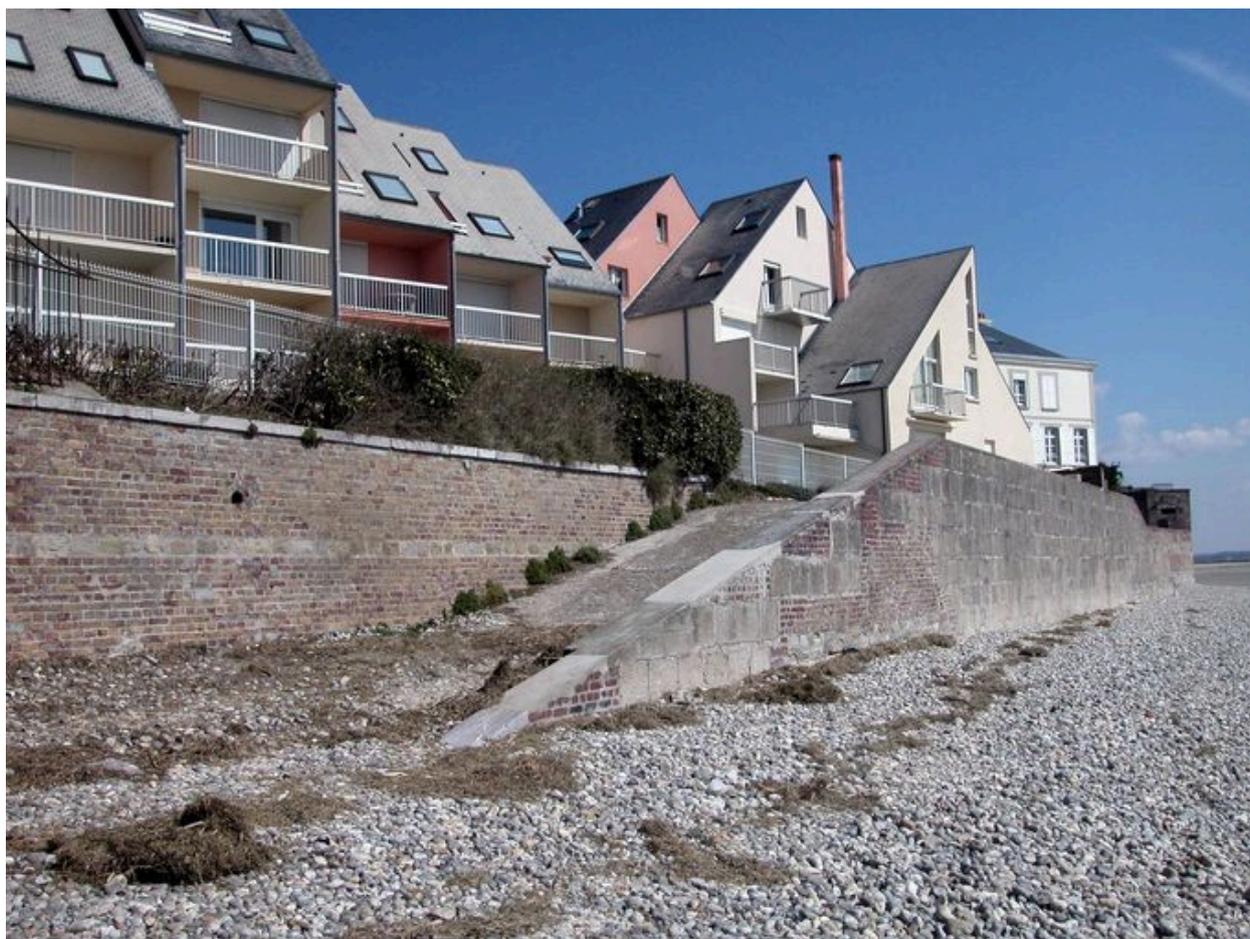


L'immeuble construit à l'emplacement de l'établissement Guerlain.

IVR22\_20058003761NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rampe d'accès à la plage, seul vestige conservé de la terrasse du Grand Hôtel du Crotoy.

IVR22\_20058003762NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de la maçonnerie des rampes d'accès à la plage.

IVR22\_20058003763NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation